

## SESSION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

**DATE :** Mercredi 15 avril 2020  
**HEURE :** 13 heures (plénière suivie du conseil)  
**LIEU :** Vidéoconférence, centre administratif / MRC de Memphrémagog

---

### À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet  
Nicole-Andrée Blouin, conseillère, Ste-Catherine-de-Hatley  
Marie Boivin, Canton d'Orford  
Francine Caron-Markwell, Canton de Stanstead  
Philippe Dutil, Stanstead  
Denis Ferland, Hatley  
Vincent Gérin, Ayer's Cliff  
Vicki-May Hamm, Magog  
Luc Lamontagne, St-Benoît-du-Lac  
Yvon Laramée, Eastman  
Lisette Maillé, Austin  
Jacques Marcoux, Canton de Potton  
Michael Page, North Hatley  
Martin Primeau, Canton de Hatley  
Michèle Turcotte, Saint-Étienne-de-Bolton  
Richard Violette, Ogden  
Joan Westland-Eby, Bolton-Est

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier  
Sylvie Camiré (secrétaire-trésorière adjointe)

était absent : Patrick Leblond, Stukely-Sud

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 18 mars 2020
4. Affaires découlant du procès-verbal du 18 mars 2020
5. **ÉVALUATION**
  - 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
  - 6.1 Dossiers économiques
    - 6.1.1 Rapport d'activités
    - 6.1.2 Aide temporaire à la Chambre de commerce de Memphrémagog
    - 6.1.3 Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises / Comité de gestion du programme
    - 6.1.4 Campagne de financement participatif « Ensemble Memphrémagog contre la pandémie »
    - 6.1.5 Vélo / Répartition de l'aide financière pour l'entretien de la Route verte 2019
  - 6.2 Dossiers culturels
    - 6.2.1 Rapport d'activités
    - 6.2.2 Approbation des projets - Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC
    - 6.2.3 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier
  - 6.3 Fonds de développement des territoires FDT (FRR)
    - 6.3.1 Rapport d'activités
  - 6.4 Transport collectif et adapté
    - 6.4.1 Rapport d'activités
  - 6.5 Développement social
    - 6.5.1 Rapport d'activités

- 6.5.2 Soutien particulier en période de pandémie
- 6.5.3 Politique d'accueil pour les nouveaux arrivants

**7. AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Rapport d'activités

**8. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 8.1 Rapport d'activités
- 8.2 Bilan annuel et rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 9.1 Sécurité incendie
  - 9.1.1 Rapport d'activités
- 9.2 Protection policière
  - 9.2.1 Rapport d'activités
  - 9.2.2 Ristourne 2019 / Sûreté du Québec
- 9.3 Patrouille nautique
  - 9.3.1 Ouverture (accès aux lacs) et gestion des postes de lavage (fin avril)

**10. ADMINISTRATION**

- 10.1 Comptes à payer
- 10.2 Rapport annuel 2019 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle

**11. DIVERS**

**12. CORRESPONDANCE**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**OUVERTURE ET PRÉSENCES**

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Puis il procède à l'appel des présences. La séance du conseil se tient exceptionnellement par vidéoconférence, conformément aux dispositions de l'arrêté #2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVON LARAMÉE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND  
ET RÉSOLU**

144-20

Que l'heure de la séance soit modifiée pour 13h et

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

**6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**

- 6.1 Dossiers économiques
  - 6.1.3a Autorisation à la signature d'un contrat de prêts

**ADOPTÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL  
ET RÉSOLU**

145-20

Que le procès-verbal de la séance du 18 mars 2020 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ**

## **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2020**

Aucun item n'est discuté.

## **ÉVALUATION**

### **RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION**

En l'absence d'un représentant de la firme Jean-Pierre Cadrin et associés, le directeur général Guy Jauron dépose le rapport de tenue à jour du mois de mars. Il souligne que, conformément aux demandes du gouvernement de se limiter aux services essentiels, en cette période de pandémie liée à la COVID-19, les visites dans les propriétés ont été suspendues. Ceci explique l'inventaire actuel qui est un peu plus élevé qu'à l'habitude à cette période de l'année. L'équipe de la firme d'évaluation s'occupe présentement à des tâches administratives afin d'être prête à retourner sur le terrain dès que les restrictions seront levées.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**

### **DOSSIERS ÉCONOMIQUES**

#### **Rapport d'activités**

Le directeur du développement économique, Jean Hogue, présente le rapport d'activités et expose aux élus les mesures mises en place pour soutenir les entrepreneurs de la région en cette période de crise sanitaire sans précédent. Hebdomadairement, une conférence téléphonique réunissant les acteurs du développement économique est tenue afin de mettre à jour les actions en cours sur le territoire. Une plate-forme d'achat local a d'ailleurs été implantée de concert avec la Ville de Magog, Magog Technopole, le Centre d'aide aux entreprises ainsi que la Chambre de commerce de Memphrémagog. Cette dernière permet notamment aux commerçants qui n'ont pas de site internet transactionnel de vendre leurs produits directement en ligne et de faire un référencement pour ceux qui en possèdent déjà un.

Le Service de développement économique publie aussi quotidiennement des informations pertinentes en lien avec la crise sanitaire pour les entreprises à travers les différents médias et un webinaire est organisé chaque semaine pour fournir de l'information vulgarisée en direct aux entrepreneurs.

#### **Aide temporaire à la Chambre de commerce de Memphrémagog**

**Considérant que** la mission de la Chambre de commerce de Memphrémagog consiste à appuyer et promouvoir le développement de la communauté entrepreneuriale sur le territoire ;

**Considérant que** ses revenus, pour son fonctionnement, proviennent majoritairement des cotisations de ses membres et du Bureau d'immatriculation (SAAQ Magog) ;

**Considérant que** le renouvellement de ses cotisations est prévu le 1er avril de chaque année et qu'en raison de la pandémie et de la situation économique exceptionnelle qui en découle, peu de membres ont procédé à leur paiement ;

**Considérant que** le Bureau d'immatriculation (SAAQ Magog) est fermé et ne génère plus de revenus puisque ses services ne sont pas considérés comme essentiels ;

**Considérant que** la situation financière de la Chambre de commerce de Memphrémagog est précaire ;

**Considérant qu'**elle loue des locaux administratifs à la MRC de Memphrémagog ;

**Considérant qu'**elle est admissible à une subvention du gouvernement fédéral totalisant 75 % du salaire de la coordonnatrice ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL  
ET RÉSOLU**

146-20

Que la MRC de Memphrémagog accorde temporairement à la Chambre de commerce de Memphrémagog un congé de paiement du loyer et une aide financière totalisant 25 % du salaire de la coordonnatrice pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2020. L'aide financière temporaire ne pourra excéder la somme de 5 500 \$.

**ADOPTÉ**

*Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises / Autorisation à la signature d'un contrat de prêts*

Le directeur du développement économique, Jean Hogue, expose les modalités du nouveau fonds permettant d'octroyer des prêts d'urgence pour tous les secteurs d'activités. Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a accordé une somme de 1 108 387 \$ pour aider les entreprises du territoire. Concrètement, les prêts offerts aux entreprises pourront aller jusqu'à 50 000 \$ avec un taux d'intérêt de 3 %. Ils seront remboursables sur 36 mois. Aussi, la MRC ne sera pas tenue responsable des pertes financières qui pourraient résulter de la radiation d'un prêt et aura jusqu'en 2030 pour mettre fin à la gestion des sommes octroyées.

**Considérant que** pour soutenir les entreprises du territoire de la MRC de Memphrémagog en cette période de pandémie, le gouvernement du Québec, par le biais du ministère de l'Économie et de l'Innovation, met à la disposition de la MRC un montant de 1 108 387 \$ pour consentir des prêts d'urgence;

**Considérant que** la MRC a reçu une proposition de contrat de prêt afin d'encadrer cette aide financière et qu'il y a lieu d'autoriser le préfet à signer le contrat de prêt;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOAN WESTLAND-EBY  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES MARCOUX  
ET RÉSOLU**

147-20

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que le conseil de la MRC autorise le préfet de la MRC, M. Jacques Demers, à signer le contrat de prêt relatif au programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* entre la MRC de Memphrémagog et le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

**ADOPTÉ**

*Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises / Comité de gestion du programme*

**Considérant que** la MRC a signé un contrat de prêt avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation relatif au programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*;

**Considérant qu'**il y a lieu de constituer un comité d'analyse des demandes déposées dans le cadre de ce programme;

**Considérant** qu'il existe déjà un comité d'investissement en commun qui analyse les demandes de prêts dans le cadre des fonds FLI et FLS et que ce comité constitue déjà un groupe de travail dont la compétence est reconnue;

**Considérant que** les fonds du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* sont délégués directement à la MRC pour leur gestion et que le conseil juge important que le préfet de la MRC siège à ce comité d'analyse;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND  
ET RÉSOLU**

148-20

Que le conseil forme un comité de gestion du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* constitué du préfet et des membres du comité d'investissement en commun de la MRC de Memphrémagog;

Que ce comité de gestion soit décisionnel quant à l'octroi des prêts;

Que ce comité de gestion présente mensuellement un état de situation lors des séances du comité administratif.

**ADOPTÉ**

*Campagne de financement participatif « Ensemble Memphrémagog contre la pandémie »*

Un comité de citoyens issus du milieu touristique a organisé une campagne de financement participatif pour aider la Banque alimentaire de Memphrémagog. L'activité utilisant la plateforme de La Ruche Estrie a débuté le 8 avril pour une durée de 15 jours. L'objectif de recueillir 5 000 \$ a été largement dépassé puisqu'à ce jour, déjà plus de 12 000 \$ ont été amassés. Ceci permettra à la Banque Alimentaire de Memphrémagog d'acheter des repas et des produits essentiels de commerçants du territoire pour remettre aux démunis de la communauté. Bien que la MRC ne fasse pas partie du comité de citoyens, elle a suivi de près la campagne et a diffusé cette initiative dans les médias sociaux afin d'aider la population dans le besoin.

*Vélo / Répartition de l'aide financière pour l'entretien de la Route verte 2019*

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Memphrémagog administre une entente de coordination pour les quatre municipalités traversées par le réseau cyclable La Montagnarde, soit les municipalités de Stukely-Sud, Eastman, Canton d'Orford et la Ville de Magog;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports a mis en place le *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) – volet Entretien de la Route verte et de ses embranchements* dans le cadre duquel la MRC de Memphrémagog a présenté une demande;

**CONSIDÉRANT** que, suite à la réception du rapport des dépenses et travaux effectués en 2019, le ministère des Transports a confirmé à la MRC de Memphrémagog le versement d'une aide financière de 51 988 \$;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Memphrémagog procédera à la répartition de cette aide financière entre les municipalités participantes sur la base des dépenses réalisées et des montants accordés selon le type de voie cyclable;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE  
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVON LARAMÉE  
ET RÉSOLU**

149-20

Que la MRC de Memphrémagog procède à la répartition de l'aide financière octroyée par le ministère des Transports pour l'entretien de la Route verte pour l'année 2019, soit :

Magog :	34 697,83 \$
Canton d'Orford :	12 985,26 \$
Eastman :	3 352,86 \$
Stukely-Sud :	952,06 \$
<b>Total :</b>	<b>51 988,00 \$</b>

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à l'émission des chèques conformément à la répartition ci-haut mentionnée.

**ADOPTÉ**

## DOSSIERS CULTURELS

### Rapport d'activités

La présidente du comité culturel, Michèle Turcotte résume les événements du dernier mois. Tout d'abord, l'appel de candidatures en vue de procéder au renouvellement des 4 postes de cooptés au sein du comité culturel a pris fin le 2 avril. Dix candidatures seront évaluées au cours des prochaines semaines.

Une vidéoconférence réunissant les membres du comité de révision de l'observatoire photographique, le chercheur de l'Université de Montréal et l'éditeur a eu lieu afin de déterminer les modalités de publication de l'ouvrage de recherche. Ainsi, la publication sera reportée au printemps 2021 afin d'être coordonnée avec le colloque de Typiquement Memphrémagog.

En lien avec l'appel de projets dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives culturelles, les membres du comité culturel recommandent 10 projets sur les 15 qui ont été reçus.

### Approbation des projets - Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC

**Considérant** que le comité culturel a fait l'évaluation des demandes d'aide financière des quinze projets déposés dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC de Memphrémagog 2020*;

**Considérant** que la MRC a les crédits nécessaires pour soutenir les projets qui ont été retenus en vertu du budget mis à sa disposition pour l'année 2020 et suite à l'entente de développement culturel 2018-2020 convenue entre la MRC de Memphrémagog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec;

**Considérant** les recommandations du comité culturel en ce sens;

### **IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE ET RÉSOLU**

150-20

D'octroyer la somme de 26 490 \$ à même les prévisions budgétaires 2020 du comité culturel de la MRC de Memphrémagog, par le biais du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles locales de la MRC de Memphrémagog* et de répartir le financement comme suit :

Organisme demandeur	Nom du projet	Discipline	Montant octroyé
St-Étienne-de-Bolton	Ton œuvre m'inspire	Littérature, arts visuels, arts de la scène	1 320 \$
Studio Georgeville	Ateliers de poésie et anthologie	Littérature, arts visuels	1 000 \$
Action communautaire Canton Stanstead	Murale du pont Narrows	Arts visuels	2 000 \$

Les Fantastiques de Magog	Une Exposition Fantastique	Arts visuels	500 \$
Ensemble vocal Massawippi	Beethoven à l'Abbaye	Arts de la scène, Patrimoine	2 500 \$
Bolton-Est	Culture en liberté	Arts de la scène, arts visuels	1 790 \$
Ville de Stanstead	25e anniversaire Ville de Stanstead	Patrimoine	5 000 \$
Ste-Catherine-de-Hatley	1001 métiers de la culture	Arts de la scène	2 580 \$
Eastman	10 ans d'Un livre/Un village	Littérature, arts visuels	2 300 \$
Municipalité d'Austin	Droit à l'expression dans un projet de parc forestier	Arts de la scène, arts visuels	7 500 \$
Total :			26 490 \$

Que les conditions spécifiques de déboursement établies par le comité culturel soient précisées dans la lettre d'acceptation du projet transmise à chacun des demandeurs, le cas échéant;

De ne pas octroyer d'aide financière aux projets suivants, car ils ne répondaient pas aux exigences et/ou objectifs du programme :

- Artistes Émergents, déposé par l'organisme Rodéo d'Ayer's Cliff
- Nouvelle offre scolaire, déposé par le Musée d'arts Naïf
- L'Expo Vintage, déposé par l'Association Patrimoine Estrie
- Ajout d'équipement, déposé par le Comité du Centre culturel St-Matthew
- Centre d'arts de Stanstead, déposé par le Centre d'arts de Stanstead

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer les protocoles d'entente, le cas échéant.

**ADOPTÉ**

*Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a annoncé, en décembre 2019, le *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier*;

**CONSIDÉRANT** que ce programme, facultatif, est composé de deux volets, soit un premier volet (1a et 1b) destiné à la restauration du patrimoine immobilier de propriété privée ou municipale et un deuxième volet (volet 2) destiné à l'embauche d'agents ou d'agentes de développement en patrimoine immobilier;

**CONSIDÉRANT** que ce programme s'adresse prioritairement aux MRC et qu'à défaut de s'en prévaloir, les municipalités locales des MRC qui ont renoncé peuvent déposer une demande;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu pour la MRC de signifier ses intentions relativement à ce programme;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOAN WESTLAND-EBY  
ET RÉSOLU**

151-20

Que la MRC de Memphrémagog signifie son intention de ne pas se prévaloir du Volet 1 (a et b) du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* pour les années 2020-2021 et 2021-2022;

Que la MRC dépose une demande au Volet 2 dans le cadre du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

**ADOPTÉ**

### **FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

#### **Rapport d'activités**

Le président du comité du fonds de développement des territoires (FDT), dorénavant le Fonds Régions Ruralité, Vincent Gérin souligne que la MRC a signé l'Entente relative au Fonds Régions Ruralité (FRR). Le FRR succède au FDT et porte sensiblement sur les mêmes objets quant aux obligations, reddition de comptes, aux dépenses admissibles et non admissibles. Par ailleurs, l'obligation d'adopter par résolution des priorités d'intervention pour chaque année, une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie demeure. La permanence travaille à des propositions de priorités d'intervention et aux politiques de soutien. Des projets seront soumis au cours des prochaines semaines.

### **TRANSPORT COLLECTIF**

#### **Rapport d'activités**

Les démarches se poursuivent entre les partenaires afin de lancer, au début du mois de mai prochain, le processus d'appel d'offres dans le dossier du système de transport intelligent, projet piloté par un groupe de MRC de l'Estrie auquel participe la MRC de Memphrémagog.

Une rencontre du comité d'admission a eu lieu le 19 mars dernier où 15 personnes ont été admises en transport adapté.

### **DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

#### **Rapport d'activités**

Le directeur général, Guy Jauron précise que les membres du Comité PAGIEPS ont convenu de reporter, en raison de la pandémie, la date butoir pour le dépôt de projets concertés dans le cadre du PAGIEPS.

#### **Soutien particulier en période de pandémie**

**Considérant qu'**en cette période de pandémie, toutes les organisations, privées ou publiques et peu importe leur taille, doivent se réorganiser afin de poursuivre leur mission dans un contexte jamais vu auparavant, notamment celles qui viennent en aide aux personnes démunies ou qui traversent une période plus difficile;

**Considérant que** le conseil de la MRC juge opportun de s'impliquer directement en soutenant financièrement certaines organisations reconnues pour leur aide précieuse auprès des personnes les plus fragiles de son territoire;

**Considérant que** la MRC a demandé et obtenu la collaboration de l'équipe des organisateurs communautaires du CIUSSS de l'Estrie-CHUS de son territoire afin d'identifier les organismes qui pouvaient intervenir rapidement et efficacement pour venir en aide la population nécessiteuse;

152-20

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOAN WESTLAND-EBY  
ET RÉSOLU**

D'accorder une somme de 52 121 \$, représentant 1 \$ par résident permanent, aux organisations suivantes en proportion de la population desservie par chacune d'elle, soit :

<i>Centre d'action bénévole de Stanstead</i>	7 786 \$
<i>Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord</i>	12 324 \$
<i>Aide communautaire de Lennoxville</i>	3 298 \$
<i>Banque alimentaire de Memphrémagog</i>	14 356 \$
<i>Centre d'action bénévole de Magog</i>	<u>14 357 \$</u>
	52 121 \$

D'accorder un montant forfaitaire de 2 000 \$ au Centre des femmes Memphrémagog;

Que ce montant de 52 121 \$ soit pris à même le surplus accumulé au fonds général de la MRC.

**ADOPTÉ**

*Politique d'accueil pour les nouveaux arrivants*

**Considérant que** dans le cadre du PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ (PMD) 2019-2020, la MRC s'est dotée d'une *Politique d'accueil pour les nouveaux arrivants*;

**Considérant que** le travail est terminé et qu'il y a lieu de déposer aux membres du conseil ladite politique;

153-20

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM  
ET RÉSOLU**

Que le conseil reçoit la *Politique d'accueil pour les nouveaux arrivants-MRC de Memphrémagog* 1<sup>re</sup> édition, mars 2020.

**ADOPTÉ**

**AMÉNAGEMENT**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

L'aménagiste, M. Hughes Ménard, dépose le rapport d'activités et en explique le contenu. Copie dudit rapport est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

La présidente du comité de développement durable, Lisette Maillé, explique que le comité s'est réuni par vidéoconférence le 2 avril dernier afin d'aborder l'état d'avancement des projets ainsi que les reports occasionnés par la situation entourant la COVID-19. L'avis de non-conformité du projet de PGMR a été discuté ainsi que le prochain processus de révision du plan d'action en environnement de la MRC. En ce qui concerne le bilan de la gestion des matières résiduelles 2019, qui est déposé au conseil de la MRC, il sera envoyé aux municipalités, au gouvernement et mis en ligne sur le site Internet de la MRC.

Aussi, le déploiement de la campagne de sensibilisation en lien avec la gestion des matières résiduelles sera retardé à l'automne, mais des capsules et de l'information en lien avec la situation entourant la COVID-19 et la gestion des matières résiduelles sont actuellement diffusées. Compte tenu du maintien des mesures reliant la COVID-19 jusqu'au début mai, la distribution des arbustes est reportée au mois d'août.

Le programme d'échantillonnage des tributaires 2020 est maintenu et les travaux en lien avec la moule zébrée se poursuivent.

### **BILAN ANNUEL ET RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR**

**Considérant que** la permanence a procédé à la préparation du *Rapport annuel et bilan 2019* de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles;

**Considérant qu'il y a lieu** de déposer ce rapport au conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MICHÈLE TURCOTTE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ  
ET RÉSOLU**

154-20

Que le conseil reçoit le *Rapport annuel et bilan 2019* de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles;

Que la section concernant le rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR soit transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

**ADOPTÉ**

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **SÉCURITÉ INCENDIE**

##### **Rapport d'activités**

Aucun sujet particulier n'est traité.

#### **PROTECTION POLICIÈRE**

##### **Rapport d'activités**

Aucun sujet particulier n'est traité puisque la rencontre du comité de sécurité publique aura finalement lieu après le conseil.

##### **Ristourne 2019 / Sûreté du Québec**

**Attendu que** la MRC de Memphrémagog devait recevoir, pour l'année 2019, une somme de 351 758 \$, représentant la ristourne pour les municipalités desservies par la Sûreté du Québec dans la MRC et qu'une résolution de partage en ce sens a été adoptée le 15 janvier 2020;

**Attendu que** le ministère des Finances du Québec a finalement versé à la MRC de Memphrémagog, pour l'année 2019, une somme de seulement 283 148 \$, représentant la ristourne telle que calculée suite à l'entrée en vigueur, le 26 mars 2020, du règlement modifiant le règlement sur les sommes payables par les municipalités pour les services de la SQ (décret 154-2020);

**Attendu que** la MRC de Memphrémagog désire conserver à même la ristourne un montant jugé nécessaire à la réalisation des activités du comité de sécurité publique pour 2020, soit un montant de 12 900 \$;

**Attendu que** la MRC de Memphrémagog peut maintenant procéder à la répartition du montant résiduel de la ristourne entre les municipalités participantes puisqu'elle a reçu le montant prévu à cette fin;

**155-20**  
**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOAN WESTLAND-EBY  
ET RÉSOLU**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

D'abroger la résolution 25-20 adoptée par le conseil le 15 janvier 2020;

Que la MRC de Memphrémagog procède au partage d'une somme de 270 248 \$ au prorata des contributions de chacune des municipalités aux coûts de la Sûreté du Québec pour l'année 2019, conformément à la liste suivante :

45008	Ville de Stanstead	14 304 \$
45020	Ogden	16 421 \$
45025	Canton de Stanstead	41 092 \$
45030	Potton	49 913 \$
45035	Ayer's Cliff	13 381 \$
45043	Hatley	16 393 \$
45050	North Hatley	12 566 \$
45055	Canton de Hatley	29 584 \$
45093	Eastman	34 931 \$
45095	Bolton-Est	19 759 \$
45100	Saint-Étienne-de-Bolton	11 427 \$
45105	Stukely-Sud	10 477 \$
<b>TOTAL</b>		<b>270 248 \$</b>

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à l'émission des chèques à chacune des municipalités concernées conformément à la répartition mentionnée ci-dessus.

**ADOPTÉ**

**PATROUILLE NAUTIQUE**

**Ouverture (accès aux lacs) et gestion des postes de lavage (fin avril)**

Le directeur général Guy Jauron explique que, pour le moment, les communications sur l'ouverture de l'accès aux lacs font état que celle-ci ne pourrait avoir lieu avant le 4 mai, en respect des exigences de distanciation sociale du gouvernement provincial. La situation est suivie de près et les municipalités de la MRC s'ajusteront en fonction des informations communiquées par les instances concernées.

---

La conseillère Marie Boivin et le conseiller Philippe Dutil quittent la rencontre.

**ADMINISTRATION**

**COMPTES À PAYER**

**Évaluation**

**156-20**  
**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVON LARAMÉE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN  
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Jean-Pierre Cadrin & Ass.  
(maintien d'inventaire, tenue à jour - avril  
2020)

	57 608,71	
<b>sous-total</b>	<u>57 608,71</u>	<b>57 608,71</b>

**ADOPTÉ**

Santé et bien-être

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND  
ET RÉSOLU**

157-20

Que les comptes suivants soient payés, à savoir :

Projets financés par FQIS

Carrefour Jeunesse emploi Memphrémagog

Han-Droits

32 238,00

60 778,35

<b>sous-total</b>	<u>60 778,35</u>	<b>93 016,35</b>
-------------------	------------------	------------------

**ADOPTÉ**

**RAPPORT ANNUEL 2019 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION  
CONTRACTUELLE**

**CONSIDÉRANT que** la sanction, le 16 juin 2017, de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs oblige les MRC à produire un rapport annuel portant sur l'application de leur règlement de gestion contractuelle;

**CONSIDÉRANT que** les données concernant l'année 2019 sont maintenant disponibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES MARCOUX  
ET RÉSOLU**

158-20

Que la MRC de Memphrémagog procède au dépôt de son rapport annuel 2019 sur l'application du règlement de gestion contractuelle.

**ADOPTÉ**

**DIVERS**

Aucun élément particulier n'est discuté.

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Les membres du conseil :**

Aucune question n'est soulevée.

**Le public :**

La séance s'est tenue via une vidéoconférence, aucun public n'est présent.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Vicki-May Hamm propose la levée de la session.

---

\_\_\_\_\_  
**Secrétaire-trésorier**

\_\_\_\_\_  
**Préfet**

## Rapport d'activités du service d'aménagement PÉRIODE 19 mars au 14 avril 2020

### Plan régional des milieux humides et hydriques

- Les rencontres sont suspendues
- Une ressource en géomatique qui travaille actuellement avec le Centre-du-Québec serait disponible pour accompagner le volet régional du PRMHH
- Un mandat pour déterminer l'occupation du sol est aussi en analyse
- Il restera un suivi à faire pour les données de ponceaux des municipalités afin de mettre à jour la couche des lits d'écoulement
- Les données préliminaires de Canards Illimités sont arrivées et ont été transmises aux municipalités pour validation. Nous espérons avoir les commentaires d'ici la mi-mai.

### Révision du schéma d'aménagement et de développement durable

- Le portrait global et les portraits par municipalité sont terminés
- Le volet agricole sera présenté au Comité consultatif agricole sous peu
- La compilation des ateliers citoyens est terminée
- La section des objectifs, orientations et moyens est en validation
- Le concept d'aménagement est en validation
- La mise à jour de la section sur la politique de protection des rives, du littoral et des zones inondables est en validation

### Autres dossiers

- Suivi des demandes d'informations pour la géomatique et la forêt/cours d'eau
- Suivi des demandes d'information des citoyens
- Support à la municipalité du Canton de Potton
- Webinaire sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)